



COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE FAUGUEROLLES

L'an deux mil dix-huit, le vingt-et-un mars, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de FAUGUEROLLES, dûment convoqué le 14 mars 2018, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Maryline de PARSCAU, Maire de la commune.

Etaient présents : Mmes De PARSCAU, DUFAU, CHARREAU, GILLES, LAMARQUE, LESNÉ, REYNIER, THEVEUX Mrs MORIZET, JAMBON, FEDRIGO, COTTON, REGLAT

Etaient excusés : M. CONTE

Pouvoir : M. CONTE à MME CHARREAU

Secrétaire de séance : MME LESNÉ

DCM 004/2018 : TRANSFERT DE L'AGENCE POSTALE DANS LES LOCAUX DE LA MAIRIE

L'agence postale sera transférée à l'accueil de la Mairie à compter du 11 avril 2018,
L'agent d'accueil aura en charge les services de l'agence postale et l'accueil mairie du mardi au samedi,

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve la réorganisation des services de l'agence postale et de la mairie.

DCM 005/2018 : CREATION DE POSTE « ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2^{ème} CLASSE »

Considérant la nécessité de créer un emploi d'Adjoint Technique principal de 2^{ème} classe, en raison d'un avancement de grade,

Le Maire, propose à l'assemblée,

- la création d'un emploi permanent d'Adjoint Technique principal de 2^{ème} classe à temps non complet, à raison de 29.50 h/35èmes,
- à ce titre, cet emploi sera occupé par un fonctionnaire appartenant au cadre d'emplois des Adjoints techniques au grade d'Adjoint Technique principal de 2^{ème} classe relevant de la catégorie hiérarchique C,
- l'agent affecté à cet emploi sera chargé des fonctions suivantes : **Agent Spécialisé des Ecoles Maternelles**
- la rémunération et le déroulement de la carrière correspondront au cadre d'emplois concerné.
- la modification du tableau des emplois à compter du 1^{er} juin 2018

TABLEAU DES EMPLOIS :

TITULAIRES

Filière - Grade	Catégories	Effectifs budgétaires	Effectifs pourvus	Dont temps non complet
FILIERE ADMINISTRATIVE				
Adjoint administratif principal de 2° classe	C	1	1	
Adjoint administratif	C	1	1	1
TOTAL		2	2	1

FILIERE TECHNIQUE				
Adjoint technique principal de 2° classe	C	2	2	2
Adjoint technique	C	2	2	1
TOTAL		4	4	3

FILIERE SOCIALE				
ATSEM Principal de 2ème classe	C	1	1	1
TOTAL		1	1	1

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré,

DECIDE à l'unanimité des membres présents

- d'adopter le tableau des emplois ainsi proposé qui prendra effet **à compter du 1^{er} juin 2018**.
- Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés dans ces emplois seront inscrits au budget de FAUGUEROLLES, chapitre 012.

DCM 006/2018 : MODIFICATION DE LA DELIBERATION PRESCRIVANT LA DENOMINATION DES VOIES

Il est proposé au Conseil Municipal de supprimer la dénomination de la voie privée au lieu-dit « Lagravisse » et de modifier le tableau de dénomination des voies comme ci-dessous :

(Plan en annexe)

	NOUVELLE APPELATION	ANCIENNE APPELATION
1	Avenue Arago (François Arago 1786/1853 astronome, physicien, homme politique et Emmanuel Arago 1812/1896 homme politique)	RD 813
2	Rue Jean d'Aunette	VC 1 (de la RD 813 à la voie ferrée)
3	Allée de la Gare	VC 201 de la Gare (de la RD 813 à la Gare)
4	Allée de la Maiade	VC 201 de la Gare (de la Gare à la VC 1)
5	Impasse Labouthe	VC 103 impasse Labouthe

6	Lotissement Labouthe	Lotissement Labouthe
7	Impasse Lalanne	Lotissement Lalanne
8	Rue Lalanne	Lotissement Lalanne
9	Chemin de Pradines	Chemin rural de Pradines
10	Impasse de la Poste	Chemin rural de l'Épicerie (Le Bourg)
11	Chemin de Pédot	Chemin rural de Pédot
12	Impasse Raoul Lamourdedieu (1877/1953 – peintre et sculpteur)	Lotissement Zago (Le Bourg)
13	Chemin du Parc	Lotissement Casse (Le Bourg)
14	Chemin des Québécois (Boyer dit Lafontaine et Galibert des Colombiers)	Chemin de l'Église (Le Bourg)
15	Place de la Mairie	Place de la Mairie (Le Bourg)
16	Chemin de Berguin	VC 105 de Berguin
17	Impasse de Pradines	Impasse de Pradines
18	Route du Mas d'Agenais	RD 6
19	Impasse Marguillat	Chemin rural Marguillat
20	Impasse de Lagravisse	Chemin rural de Lagravisse
21	Chemin de Portarieu	VC 102 de Portarieu
22	Route de Gontaud	VC 1 (de la voie ferrée vers Gontaud)
23	Impasse Patrick Mahon	Impasse Patrick Mahon
24	Rue du Stade	Rue de la salle des fêtes (LD Jean d'Aunette)

Après en avoir délibéré,
le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- Approuve la modification de la dénomination des rues.

DCM 007/2018 : TRANSFERT DE LA COMPETENCE SIGNALISATION LUMINEUSE TRICOLEURE AU SDEE 47

Le Conseil Municipal, Ouï l'exposé de Madame le Maire, Après en avoir délibéré, à l'unanimité

➤ **DÉCIDE** de transférer la compétence optionnelle « signalisation lumineuse tricolore » au Syndicat Départemental d'Électricité et d'Énergies de Lot-et-Garonne (Sdee 47) dans les conditions susvisées, à compter de ce jour.

➤ **PRÉCISE** que la Commune met gratuitement à disposition du Sdee 47 ses ouvrages de signalisation lumineuse, conformément à l'article L1321-1 du CGCT ;

➤ **DÉCIDE** d'inscrire chaque année au budget les dépenses correspondant aux contributions à verser au Sdee 47 pour l'exercice de la compétence;

➤ **DONNE MANDAT** à Madame le Maire pour signer le procès-verbal contradictoire de mise à disposition des ouvrages de signalisation lumineuse tricolore existants à la date du transfert, ainsi que toutes les pièces liées à cette affaire ;

➤ **PRÉCISE** que la présente délibération sera notifiée au Président du Sdee 47 pour acceptation, par délibération du Comité Syndical, du transfert de cette compétence optionnelle.

DCM 008/2018 : SUBVENTION COLLEGE DU MAS D'AGENAIS – VOYAGE SCOLAIRE 2018

Madame le Maire expose au Conseil Municipal que la mairie a reçu une demande de subvention par le collège du Mas d'Agenais, pour aider au financement d'un **séjour en Grande-Bretagne, organisé du 1^{er} au 7 avril 2018**, pour un élève supplémentaire en classe de 4^{ème}, qui est domicilié sur la commune :

Le Conseil Municipal, Après en avoir délibéré,

- **DECIDE à l'unanimité** d'accorder une subvention d'un montant de 50 €

DCM 009/2018 : REVISION DU ZONAGE D'ASSAINISSEMENT DES EAUX USEES : AVIS SIMPLE SUR LE ZONAGE ASSAINISSEMENT EAU 47 APRES ENQUETE PUBLIQUE

Le Conseil Municipal, Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

EMET un avis favorable sur le zonage d'assainissement des eaux usées sur la commune de Fauguerolles, tel que proposé par le Syndicat Eau47 et détaillé dans la carte jointe en annexe, et intégrant les modifications suivantes :

- Assainissement collectif : Lotissement LABOUTHE
- Assainissement non collectif : le reste de la commune ;

PREND NOTE que la procédure de révision du zonage d'assainissement à suivre est la suivante :

- Approbation du zonage après enquête publique par délibération du Bureau Syndical d'Eau47

DCM 010/2018 : PROPOSITION DE CONVENTION AXA « OFFRE PROMOTIONNELLE SANTE COMMUNALE A FAUGUEROLLES »

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide à 9 voix contre (dont 1 pouvoir) / 3 abstentions / 2 voix pour

- **De ne pas donner** suite à cette proposition de convention.
- **Dit** que la commune n'a pas lieu de promouvoir une démarche commercial

Le procès-verbal, dressé et clos, le 21/03/2018 à 22h45, a été signé après lecture. L'ordre du jour étant épuisé, Madame le Maire déclare la séance close. Les délibérations prises ce jour, portent les numéros DCM 004/2018 à DCM 010/2018